



Nangy Info

Votre Publication

Automne 2019 - N° 13





Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Chers habitants de Nangy,

C'est avec un pincement au cœur que j'écris ce dernier édito. Il clôturera 19 années au service de la commune. En période préélectorale, le silence est de rigueur.

Je regretterai les échanges avec les enfants qui étaient une joie pour moi et j'espère que j'ai pu leur faire partager. J'avais droit à un joker dans nos séances de questions-réponses et je n'ai pas eu à l'utiliser souvent.

Lors du centenaire de la guerre de 14-18, c'est avec plaisir que j'ai vu la participation active des élèves, très investis pour que le devoir de mémoire se poursuive. Mon vœu est de continuer à les retrouver lors des futures commémorations.

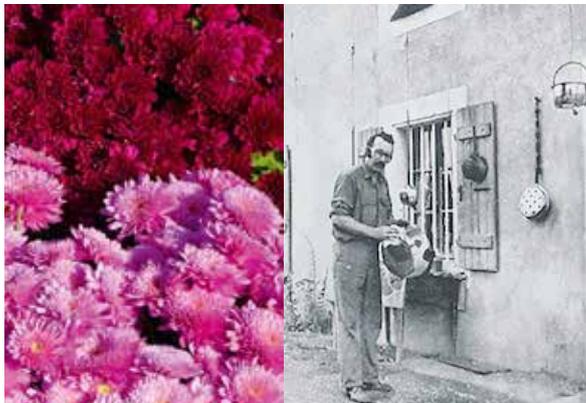
Je me suis battu pour faire que le respect ne soit pas un vain mot, en parole, en musique et je constate amèrement mon échec.

Beaucoup de travail a été fait et il en reste encore à faire. Des décisions, pas toujours faciles devront être prises par la future équipe, pour que nous continuions à vivre dans un endroit paisible et en toute sérénité.

Tous mes vœux de réussite pour ceux qui reprendront le flambeau.

Bonne lecture.

Monsieur le Maire Pascal Briffod



Décès de M. Joseph Favier

M. le Maire et le Conseil Municipal salue la mémoire de M. Joseph Favier décédé le 29 juillet 2019. Il repose avec son épouse Marcelle au cimetière de Nangy. Il fut l'un des artisans les plus connus de la région en tant qu'artisan sur cuivre et l'une des figures de Nangy. Installé depuis 1967 en bordure de la RN1205, son commerce attira de nombreux usagers. Sa devise était « Le goût du travail bien fait ».

Le saviez-vous ?

17 employés de la commune œuvrent au quotidien au service de la population : 3 au service administratif, 2 au service technique et 12 au service enfance/scolaire.

Sommaire

La Mairie en action.....	1-7
Esprit village.....	8
Rétro	9-11
Infos générales.....	12-13
Calendrier/Associations	14

La Mairie en action

Brèves des Conseils Municipaux

Pour plus de détails veuillez-vous reporter sur le site de la Mairie [www.mairiedenangy.fr /compte-rendu-du-conseil-municipal](http://www.mairiedenangy.fr/compte-rendu-du-conseil-municipal)

Conseil Municipal de mars 2019

L'engagement du projet d'agrandissement du groupe scolaire Pré Berguet nécessite l'acquisition de deux terrains en zone Ue sur notre PLU. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de mandater M. le Maire, Pascal Briffod pour débiter une phase de négociation auprès des propriétaires.

Résultats des comptes administratifs

Investissement		Fonctionnement	
Résultat positif 2017 reporté	564 863,98 €	Résultat positif 2017 reporté	1 897 749,25€
Le total des dépenses 2018	750 066,94 €	Le total des dépenses 2018 s'élève à	1 073 984,65 €
Le total des recettes 2018	166 250,51 €	Le total des recettes 2018 s'élève à	1 646 851,91 €

A l'unanimité des suffrages exprimés: le Conseil Municipal décide d'approuver les comptes administratifs 2018.

Conseil Municipal d'avril 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés approuve **le budget primitif 2019** :

- Les recettes et les dépenses de **fonctionnement** s'élèvent à 2 909 466,38 €.
- Les dépenses **d'investissement** à 1 976 728,81 et les recettes s'élèvent à 3 012 616,38 €.

La commune de Nangy souhaite procéder à **un échange parcellaire** en concertation avec les consorts Balbinot afin de procéder à des travaux fonciers. La demande de modification parcellaire a été confiée à un expert géomètre SARL Colloud – Annemasse. La commune de Nangy approuve ce projet et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à celui-ci.

Conseil Municipal de mai 2019

L'entreprise Colloud, nous alerte sur le coût supplémentaire engendré pour le rétrécissement de la route des Aiguillons. Les travaux supplémentaires sont estimés à 3 000 € HT. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de valider le surcoût et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes.



La Mairie en action

Brèves des Conseils Municipaux (suite)

Conseil Municipal de mai 2019 (suite)

L'Office National des Forêts de la Haute-Savoie – Unité Territoriale du Faucigny, étudie **un nouveau programme d'actions** préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier en application de l'article D 214-21 du Code Forestier. Cette année en 2019, l'ONF nous propose la mise en place de travaux environnementaux en lien avec l'entretien de parcelles et des travaux touristiques pour la construction d'un sentier de promenade et de randonnée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'accepter seulement les travaux environnementaux et de ne pas donner suite aux travaux touristiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 6 voix pour, 5 contre et 4 abstentions, décide d'accepter la proposition de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc afin de démarrer **l'étude intracommunautaire concernant le projet de ZAP Zone Agricole Protégée (R112-I-6)**, décide de prévoir une rencontre au préalable avec les deux autres communes concernées par la mise en place d'une ZAP, autorise Monsieur le M. le Maire à valider ce projet.

Conseil Municipal de juin 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés accepte la création de chambres funéraires par l'entreprise Autem.

Conseil Municipal de juillet 2019

Conformément au décret n°2016-892 du 30 juin 2016, les collectivités qui engagent **d'importants investissements** doivent désormais systématiquement **évaluer l'ampleur des coûts de fonctionnement** qu'ils génèrent. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de valider l'étude d'impact réalisée par l'entreprise Localanova SAS, et de garder le premier scénario lié à la tranche ferme du projet d'agrandissement du groupe scolaire en retirant la tranche optionnelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide que la commune de Nangy procède à **l'acquisition des deux parcelles** appartenant aux consorts Décret : B 24 de 2 053 m² et B 771 de 1 066 m² en zone Ue sur notre PLU. Soit une surface totale de 00 ha 31 a 66 cas pour la somme fixée à 120 euros du m².

Suite à l'appel d'offres lancé pour choisir **une entreprise de restauration scolaire**, la Commission d'appel d'offres propose que le marché soit attribué à l'entreprise Mille et Un Repas pour un montant de 3,91 € TTC par repas. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés valide cette proposition.



La Mairie en action

La Commission Urbanisme

Depuis 2014, l'équipe en charge de l'urbanisme a accordé 85 permis de construire dont 56 pour des habitations individuelles, 2 pour des petits collectifs, 1 hôtel, le reste étant des extensions ou des bâtiments industriels. Nous ne comptons pas moins de 221 DP (Déclaration Préalable de travaux), concernant les abris de jardin, garages ou piscines

La construction de l'hôtel, à la sortie de l'autoroute a démarré, vous pouvez visualiser la photo du projet ci-dessous, le terrassement qui est terminé, laisse place aux gros œuvres. Le souhait est qu'il soit opérationnel d'ici un an.



Au sujet du permis des commerces et des logements du Centre Bourg, les recours étant épuisés, vous avez pu voir installer des panneaux publicitaires sur le bord de la RD 1205. Le promoteur qui commercialise la vente de ces appartements, prévoit le démarrage des travaux au printemps 2020. Dans les 500 m² dédiés aux commerces, nous aurons enfin la boulangerie tant attendue.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Département, sur la liaison en 2x2 voies entre l'A40 de Nangy et le carrefour des Chasseurs. Nous avons pu exprimer nos inquiétudes par rapport aux nuisances sonores, mais surtout sur l'impact environnemental des deux futurs ronds-points en liaison avec l'A40. Nous parlons également de la construction d'un nouveau centre d'exploitation à implanter à proximité, dédié à l'entretien des réseaux routiers. Le Département devra lancer une nouvelle DUP afin d'élargir le zonage d'étude en aval du Pont de l'A40 côté Boringes. Le tracé de la Voie Verte dédiée au vélo route développé par l'Agglo d'Annemasse sera également élaboré en phasage avec la 2x2 voies. Le bureau d'études a été choisi, notre prochain rendez-vous au Département, sera sur la base du premier COTECH (Comité Technique) pour la présentation de propositions d'aménagements de la RD 903 sur le secteur de Findrol.

Tout ceci n'aurait pu voir le jour sans une étroite collaboration entre l'équipe en charge de l'Urbanisme et le personnel de la Mairie.



La Mairie en action

La Commission Travaux et voirie

L'été de tous les travaux 1

La réalisation du rond-point sur la RD1205 à l'entrée ouest de NANGY est terminée. Rappelons que cet axe est prévu pour les convois exceptionnels, qu'il est homologué par le département et conforme aux normes prévues à cet effet. Les travaux ont été jumelés avec le renforcement des canalisations d'eau potable, missionné par le Syndicat Rocailles Bellecombe. La durée a été globalement respectée. Quelques imprévus notamment sur les réseaux d'eaux pluviales entièrement repris en 800 mm de diamètre, ont posé des problèmes de profondeur. Cela valait la peine d'être patient ce bel ouvrage marque l'entrée de la commune. La circulation se fait plus aisément et la vitesse est plus douce. Un dégagement a été prévu pour l'arrêt du bus permettant ainsi une dépose sécurisée. Cet hiver, un sapin de Noël illuminera le centre du rond-point.



Un trottoir route des Aiguillons 2

Depuis longtemps, une demande avait été faite pour la création d'un trottoir afin de desservir les résidences et les habitations de la route des Aiguillons. Les travaux de création d'un trottoir ont été réalisés avec une chicane sur la chaussée pour ralentir la circulation devant la sortie du groupe scolaire et les lignes électriques sont enterrées.



Le virage route des Parchets à Borings

Les travaux pour élargir le virage route des Parchets et la création d'un trottoir à bordures franchissables ont été réalisés en octobre. Ils permettent un accès à la place plus sécurisé pour les habitants et une circulation avec plus de visibilité.



Certaines plantes comme **la Renouée du Japon** doivent par contre être éradiquées, cette plante envahit nos espaces et est une réelle menace pour la biodiversité car elle détruit toutes les autres. Un conseil prodigué par notre spécialiste :

il faut avec précaution l'arracher ou la couper au pied en prenant bien soin de ne pas la disperser et l'emporter à la déchetterie dans les déchets incinérables. La brûler est la seule solution pour éviter sa propagation.



4



Le trottoir route de Bonneville

Le trottoir au n°75 route de Bonneville a été élargi pour permettre la circulation plus sécurisée des piétons.

Coté espaces verts

Depuis le 1^{er} janvier, plus aucune collectivité n'a le droit d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides de synthèse dans ses espaces verts, promenades, forêts et voiries. Le renforcement de la loi Labbé interdit la vente en libre-service de produits chimiques y compris pour les particuliers. Les points noirs de la commune sont le cimetière, le terrain de sport selon Quentin Tollance employé municipal en charge de l'entretien de la commune.

Seul un désherbage manuel ou mécanique avec une débroussailluse est utilisé. Chronophage et nécessitant plus de main-d'œuvre sur l'ensemble de la commune, cela ne veut pas dire pour autant l'arrêt total du désherbage.

Pour la santé des habitants, des professionnels des espaces verts et surtout pour préserver nos sols, le Zéro phyto est une réflexion plus large à avoir, en changeant aussi notre perception de l'espace public. Envisager un cimetière plus naturel ou minéral où les plantes sauvages ne seront plus synonyme de négligence ou non-respect par exemple.



La Mairie en action

Le CCAS Commission Communale d'Action Sociale



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie de Nangy a reçu depuis avril 2014, près de 90 personnes en difficultés. Ces temps de rendez-vous faits d'écoute, de partage et de conseils aident nos habitants, ainsi que d'autres résidents de la Communauté de Communes.

La principale thématique abordée lors de ces rencontres est la problématique liée au logement et à la pénurie sur notre territoire de logements sociaux. En effet, face au coût élevé des loyers dans notre région, de nombreuses personnes se retrouvent en détresse financière, en impayé de loyer voire en situation d'expulsion. C'est l'une des raisons qui a motivé la Mairie à créer l'appartement d'urgence situé dans les locaux de l'ancienne Mairie de Nangy. Ce logement attribué sous conditions permet à certaines familles de rebondir vers un mieux-vivre.

Souvent en lien avec les assistantes sociales du secteur Pôle Médico-social de Reignier, le CCAS octroie des bons alimentaires et des bons d'essence. Au regard de l'urgence et de la précarité de la situation, chaque demande d'aide financière est validée dans un premier temps par la responsable du CCAS puis fait l'objet d'une discussion et d'un vote par les membres du CCAS.

Le CCAS traite des demandes d'aide au remplissage de dossiers administratifs. Ceux-ci concernent bien souvent des demandes relatives à l'Aide Sociale Départementale pour personnes âgées ou handicapées, aux obligés alimentaires, aux cas de surendettement. Le CCAS analyse les situations présentées et peut faire valoir des droits aux personnes notamment en première demande ou en renouvellement. C'est ainsi que des dossiers ont été déposés auprès de la CPAM 74 (droit à la CMU-C ou à l'ACS), d'autres ont été envoyés vers la MDPH 74 ou encore auprès de la CAF 74 (RSA, FSL, Aide au Logement). Le CCAS oriente les habitants vers des structures adaptées à leurs besoins spécifiques.

S'agissant plus particulièrement des Aînés, des formulaires de demande d'APA à domicile sont complétés dans le but de leur faire bénéficier d'aides financière et humaine. Les aides départementales obtenues sont liées à la perte de l'autonomie de la personne âgée. Le plan d'aides élaboré par l'équipe territoriale de gérontologie facilite la mise en place de personnel à domicile et l'installation de matériel paramédical. Le CCAS intervient aussi pour des dossiers de demande de retraite personnelle et complémentaire ou encore d'ASPA.

Tous les membres du CCAS (titulaires, suppléants et membres extérieurs) donnent de leur temps, de leurs idées, sans oublier de leur énergie pour organiser les animations des Aînés. Ensemble, ils créent des moments de partage autour de bons repas de Noël, de goûters conviviaux et de belles sorties. Le CCAS relève l'implication de M. Verdel en tant qu'interlocuteur auprès de l'ADMR. Sans oublier aussi l'aide au quotidien des employés de la Mairie pour que le CCAS puisse remplir ses missions.



La Mairie en action

La Commission Communication et Animation

Avec son programme original « des 4 saisons en musique », Ariane Zinder créé une plage musicale dans la commune. Elle ouvre la porte aux découvertes musicales variées offrant à tous l'occasion de se retrouver avec beaucoup de plaisir. Entre le blues, le Jazz, le gospel et même l'opéra, des styles différents au gré des saisons. Lors de la reprise en septembre, dans l'église refaite et réouverte, nous avons pu passer deux heures avec Nicolas Reyno et son musicien et revoir les grands classiques de la chanson française et les tubes des années soixante.

Le public était venu nombreux au point que les places vinrent à manquer. De Michelle Torr, Sardou, Michel Delpech, Herbert Léonard à Joe Dassin, Nicolas Reyno revisite les classiques avec beaucoup de talent et une voix qui rappelle les plus grands. Les arrangements étaient de qualité et le public ne s'y est pas trompé en reprenant tous les airs en chœur. Chacun avec le souvenir d'un air de son enfance. Un bon moment agrémenté de la buvette tenue par l'APE.

Le 21 décembre, la Commission Communication et Animation invite à se plonger dans l'esprit de Noël avec l'ensemble choral du Salève. Chants sacrés et traditionnels de Noël pour réunir à nouveau un large public. Venez nombreux partager ce moment festif.



La Commission Scolaire

Le futur groupe scolaire Pré-Berguet

Après la présentation du projet au printemps, l'équipe municipale a travaillé tout l'été afin de préparer l'appel d'offres pour la construction du groupe scolaire et pouvoir tenir le planning prévisionnel du projet: un démarrage des travaux en fin d'année 2019 pour une mise à disposition en septembre 2021. Suite à la dernière analyse technico-économique de nos architectes, un budget total de 3869 141 €, avec une première tranche de 2651 203 € a été validé par le Conseil Municipal. L'appel d'offres a été lancé mi-juillet, avec un délai de réponse de 2 mois.

L'ouverture des plis des différents lots composant cet appel d'offres a malheureusement réservé une mauvaise surprise, avec un dépassement budgétaire important de 17 %. Notre équipe d'architectes doit donc se remettre au travail pour tenir le budget validé, soit par la négociation, soit par un travail technique complémentaire pour baisser le coût de construction.

L'équipe municipale est très déçue de ce résultat d'appel d'offres qui ne remet pas en cause le projet, mais certainement son planning et sa date de livraison.

Reconsulter les entreprises oblige à respecter des règles dans le délai de réponse, et donc un décalage du début des travaux.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'avancement du projet.

La Mairie en action

Le Service Enfance

Deux animateurs Sarah et Jérôme viennent compléter l'équipe formée par Fabienne, Kelly et Pauline, sous la direction de Céline Golin.

L'équipe a accueilli un chiffre record d'enfants puisque 958 se sont inscrits pour passer une partie de l'été au centre de loisirs de Nangy. 419 d'entre eux avaient moins de 6 ans et 539 plus de 6 ans.

Petits et grands aiment donc venir participer aux animations mises en place à Nangy. Beaucoup d'enfants inscrits font partie des communes voisines dont Arthaz, Contamine-sur-Arve et même Annemasse. Cela récompense le travail accompli par les animateurs et du professionnalisme qu'ils déploient.

Les diverses activités proposées ont su agrémenter les vacances au centre de loisirs ; comme la visite de la Ferme Montagnarde à Combloux par exemple. Lors de la sortie à « Fil en Vol » les enfants ont pu apprécier le bonheur d'être suspendu dans les airs et de pouvoir se promener dans les filets à la cime des arbres. Avec la chaleur estivale, la sortie piscine de « Château Bleu » fut la bienvenue ainsi que l'accrobranche de Morillon donnant un peu de fraîcheur.

Un été bien rempli !



Les vacances de la Toussaint

Elles furent placées sous le thème de la banquise et pour les plus de 6 ans des activités autour d'Halloween ont été proposées.

Une sortie pour un jeu de piste géant a été organisée à Talloires. Histoire de changer de cadre et d'ambiance ! L'équipe était maquillée pour l'occasion et les enfants déguisés. La boum comme d'habitude les a réjouis et tout le monde a pu jouer à se faire peur.

Nouveau

Le service périscolaire proposera jusqu'en décembre une animation exclusive pour les enfants arrivant au centre le matin et ceux restant le soir. En effet, Nicolas Maurel, créateur de jeu « Game designer » anciennement animateur, vient offrir des sessions de son jeu « Animaplanet » que les enfants ont bien apprécié et développé ensemble. Qui sait, cela pourra concurrencer les Pokémons !



Une bonne nouvelle

Le projet de la ferme de Kelly a été validé par la Mairie et peut donc être reconduit. C'est avec un peu de stress que l'animatrice a présenté son dossier et son nouveau projet. Toujours en écho avec la nature, Kelly reprendra le chemin de la ferme, accompagnée de sa petite troupe pour partir cette fois à la rencontre d'un monde nouveau. Surprise ! Pensez à inscrire vos enfants dès l'annonce faite par Kelly au service enfance.

naturellemenfance@gmail.com

Portraits d'hommes et de femmes passionnés et passionnants.

Points communs : la persévérance, la combativité et l'entourage familial qui les portent.

« Chez Marie Jo »: le goût de la famille

Dans cette histoire, il y a 3 ingrédients : Sylvia, 35 ans, la cheffe en cuisine, avec pour passion la cuisine et les voyages, Louis le petit frère 25 ans, de formation hôtelière chez Vatel, passionné de vin et « la maison » !

La maison des rêves d'enfant de leur mère qui devint la leur un beau jour et qui aujourd'hui est à la fois leur lieu de vie et leur « table à copains » depuis 1 an.

Leur mère décédée, il y a 3 ans, laissa vide de bruit et de sens « cette maison où l'on payerait pour venir manger » tellement la vue est magnifique. Très vite, germa l'idée dans la tête de Louis de monter sa propre affaire avec sa sœur qui cherchait un projet de vie, délaissant l'audiovisuel parisien et les voyages. Tous les deux foncèrent pour redonner vie à ce lieu et en même temps trouver un sens à la leur.

Commencèrent alors les travaux dans la maison et la formation accélérée de Sylvia auprès de grands chefs. Leur projet: ouvrir « une table à copains », offrant des produits de saison et le plus souvent locaux. C'est chose faite ! On peut voir les légumes du cousin poussés dans les serres par exemple... Bien plus qu'un restaurant, c'est une maison où il y règne une âme. Les photos de famille sur les murs contribuent à faire planer l'âme de leur mère et de leur passé en famille. On rentre comme dans son salon, où l'on pourrait passer des heures à discuter, à goûter des vins délicats et des mets sympathiques aux vraies saveurs. Un vrai chez soi. Le temps s'arrête. La déco est faite de meubles de familles et de récupération par conviction !

La joie est au rendez-vous, car tout le monde passe, tout est en mouvement: l'autre frère goûteur et critique de plat à l'occasion en partance pour l'Australie, la copine qui donnera des cours de pilate pour le brunch du dimanche dans l'ancienne chambre à coucher et Bobby le chien de la maison rendent l'endroit sympathique et atypique.

Fête de la musique, cinéma en plein air ou événements sportifs, de nombreuses idées sont en réflexion et viendront satisfaire la clientèle déjà fidèle de Sylvia et Louis.

Un vrai coup de cœur, où la passion se retrouve dans chacun des personnages !

chezmariejo.com



Un champion en toute modestie : Bernard Goicoechea

2019, c'est son année comme il dit modestement. C'est en mai dans son club à Magland qu'il fut **sacré champion de Haute-Savoie de pétanque en triplette** avec ses deux partenaires, Alain Fisson son compagnon de pétanque depuis 15 ans et Alain Bizé. Ce titre leur a permis de porter haut les couleurs du département encore une fois, au championnat de France les 13 et 14 juillet dernier où ils ont perdu en 16^{ème} de finale. Depuis, rien n'est plus pareil. Ils sont devenus des champions. C'est l'équipe à battre. Ils reviennent d'ailleurs d'un tournoi d'une semaine en Espagne où ils ont perdu en 16^{ème} de finale...sur 276 équipes inscrites et joué 6 matchs par jour !

2019, c'est aussi une place en demi-finale du championnat de la ligue qui comprend les 8 départements de la région AURA (Auvergne Rhône-Alpes).

L'histoire d'une passion qui devient un mode de vie. Il commence la pétanque à 12 ans tout seul. Déjà le sens de l'observation des concours puis l'école de pétanque les jeudis. Très vite il sent que cela lui convient, il est concentré, adroit sur tous les terrains, repéré très vite par les tireurs. C'est un sportif, à la fois moniteur de ski, joueur et arbitre officiel de handball.

Car la condition physique il faut l'avoir pour jouer à la pétanque. Une boule pèse 700 g ! Des aptitudes mentales aussi : psychologue, observateur, être fairplay, savoir perdre pour mieux gagner et gérer le stress. Ce sont ces qualités que Bernard a su développer depuis ces 50 années passées à jouer. Sur les 52 week-end que compte l'année, 40 sont pris par la pétanque.

Et depuis quelques années, son fils unique Hugo développe le même appétit pour ce sport. C'est sa mère Dominique qui le pousse à rejoindre son père lors de compétition. Si bien qu'aujourd'hui ils réunissent leur talent pour monter une nouvelle équipe de triplette qui sera certainement redoutable vu leur complémentarité. Hugo a déjà accompli un petit exploit celui d'être qualifié aux Masters dans l'équipe de la Haute-Savoie, le graal ! Hugo déjà titré champion de Haute-Savoie, avec Bernard vont se retrouver partenaires pour aller gagner. « On vient pour gagner » mais avec le respect et le fairplay, les valeurs que le club de Magland véhicule au plus haut niveau et à l'image du champion Henri Lacroix. Encore de belles rencontres et espérons de beaux titres, à faire briller les yeux de Bernard. En toute modestie.



Rétro ça s'est passé à Nangy

La fête des mères et des pères: se retrouver!

Un beau buffet dressé pour l'occasion, une salle merveilleusement décorée par les élèves, pour célébrer les mamans et papas de la commune. Le CCAS et la Commission Animation organisent toujours cet évènement avec une attention particulière. C'est l'occasion de se revoir, pour certains de faire connaissance autour d'un verre de framboisine préparée avec soin ou un verre de jus de fruits.

Les 130 mamans et 120 papas se sont vus remettre un géranium et une bière artisanale ou un jus de pommes bio en partenariat avec « la ruche qui dit oui » d'Arthaz.



Célébration du 8 mai 1945



Célébration du 11 novembre 1918



La sortie des Aînés: une belle journée

Ce samedi 14 septembre, par un beau soleil d'automne, le CCAS avait donné rendez-vous aux Aînés de la commune pour la sortie annuelle. Au programme, croisière, déjeuner et découverte d'un artisan d'art.

Placée sous le signe de la bonne humeur, les 62 participants ont rejoint en car Lavours dans le Bugey entre Culoz et Belley. Le capitaine du « Savoyard » attendait le groupe pour embarquer et faire une croisière de deux heures sur le canal de Savières.

La beauté du paysage et les informations touristiques du capitaine, firent de cette croisière jusqu'au lac du Bourget, un moment très apprécié par tous les convives.

Après les merveilleux paysages, ce fut autour de l'assiette qu'il fut bon se retrouver avec la spécialité du coin: quenelle en sauce accompagnée de riz et un dessert remarqué par les gourmands le vacherin glacé.

Pour le plaisir des yeux, rendez-vous à la découverte de la cuivrierie et dinanderie d'art de Lavours. C'est sur ce site proche des berges du Rhône que la maison Villamor fait découvrir l'art de travailler le cuivre et les métaux. Fils de compagnon, l'artiste fait partie des derniers artisans du cuivre en France. Pour le plus grand bonheur de tous, il fit une démonstration de repoussage et offrit un pied de lampe à un autre artiste de la commune cette fois Jacky Vuarchex qui terminera l'œuvre. Une belle journée conviviale et dépaysante.



Rétro ça s'est passé à Nangy

Randonnée Saveurs et Paysages : un gros succès

Pour la 10ème édition de la Randonnée Saveurs et Paysages du 28 avril 2019, un nouveau parcours fut proposé regroupant les 4 communes de Nangy, Bonne, Arthaz P-N-D et Reignier-Esery. Les 14 kms furent ponctués de découvertes et de points de restauration pour goûter les saveurs des paysages et du terroir. Plus de 800 marcheurs ont répondu à l'appel malgré un temps froid et pluvieux. Cette année, l'évènement commença à Nangy, pour le départ de la marche avec un bon café, pour s'orienter vers le plateau de Loëx où un point « Histoire » fut tenu par l'historien de la commune M.Venditelli. Il a su une fois encore transmettre sa passion et ses connaissances, une halte très instructive.



Jean-Luc et Annick Chatelain, habitants de Boringes et exposants depuis 37 ans au vide-grenier !
« Ça c'est le Nangy que l'on aime »

Le vide-grenier : l'animation phare de la commune

Organisation et efficacité sont toujours les mots qualifiés pour parler du vide-grenier de Nangy.

Le Comité des Fêtes et les bénévoles font toujours le maximum pour faire de cette journée phare une réussite. Depuis 30 ans, l'organisation est bien rodée et les nouveaux prennent la place des plus anciens, permettant ainsi la transmission de cette ferveur pour cet évènement. Cette année des parkings avaient été prévus pour désengorger le centre-bourg. La chaleur estivale fut très agréable et permit à tous de profiter de cette journée. Une chariot de boissons s'est promené pour désaltérer les exposants coincés à leur stand.

Une innovation du Comité des Fêtes qui a bien plu : un bar à champagne et huîtres. La cuisine fut tenue de mains de maître par un staff nombreux et efficace. Au menu ariiaux et saucisses qui ont rencontré un franc succès.

Le jus de pomme pressé toujours à l'honneur et apprécié.

L'école aidée par des parents d'élèves proposait un stand de gâteaux pour récolter des fonds pour le stage de voile organisé. (Voir article)

Merci aux bénévoles de remplir leur mission de régaler les plus gourmands avec leurs crêpes délicieuses et la barbe à papa.

Un week-end chargé pour toute l'équipe afin de faire vivre la commune et de faire de cet évènement un rendez-vous incontournable de l'automne. Encore gagné !



3ème course sur terre et Kart cross à Nangy

3 courses spectaculaires se sont déroulées le 17 juin sur le fameux circuit du « Bois Raymond ». 60 pilotes sont venus s'affronter Kart, Buggy, véhicules de tourisme 306 équipés course, il y en avait pour tous les amateurs de sports mécaniques. Frissons garantis puisque les départs se faisaient par 15 ou 18 véhicules selon les catégories. Le tout accompagné de bonnes grillades et d'une buvette, de quoi parfaire l'ambiance. L'épreuve comptait pour le trophée Rhône-Alpes. L'association tient à remercier la Mairie et le Comité des Fêtes pour sa contribution essentielle rendant possible cette manifestation. Encore de belles courses à venir !



Rétro ça s'est passé à Nangy

Fête à Borings !

Lucien Puthod en fin organisateur a rendu possible encore une fois cet évènement. Cela fait quelques années qu'il a lancé le concept ! De bonnes chanteuses et chanteurs, un DJ et la bonne humeur partagée autour d'un dîner canadien. Le 16 août dernier, la place de Borings a donc vu se réunir 35 personnes autour de belles chansons exécutées avec talent par Florie Mazza, toujours fidèle au village.



« Exils » dans la peau: une lecture concert organisée par la bibliothèque de Nangy et de Bonne grâce à la participation conjointe des deux mairies.

Les bibliothèques de Nangy et Bonne se sont associées pour présenter un spectacle étonnant et riche en émotions. La salle fut très vite remplie pour venir assister à ce concert évènement. Mélanie Chappuis, auteure lauréate du prix Lettres Frontières que nous avons rencontrée lors d'une soirée dédicace à la bibliothèque de Nangy (Nangy Info N12) et Jérémie Kisling auteur compositeur interprète prolifique (5 albums) de tubes pour des artistes français comme Yanick Noah « todo esta bien », nous ont transportés dans ce voyage musical. Périples d'exilés, tels des tableaux esquissés devant nous, mêlant à la fois la musique (piano, guitare ou bandonéon) et la voix de Mélanie posée sur ses textes. Nous découvrons des portraits d'hommes et de femmes marqués par les exils.

A chacun son exil qu'il soit politique, économique ou familial. Nous sommes parfois issus de l'un d'eux. Nos origines...

Leurs deux voix se répondent et s'entremêlent racontant des destins tragiques, les peines et les blessures de l'exil et parfois le retour au pays encore plus étrange. Chansons et textes se mélangent tels sont les dialogues proposés dans cette lecture concert. Spectacle que les deux auteurs ont créé ensemble avec l'émotion au cœur.

Communiquer l'émotion c'est bien de cela qu'il s'agit dans ce spectacle et que nous avons eu la chance de découvrir chez nous après une longue tournée.

Un de ces moments suspendus, où le souffle reste coupé tant les textes et les harmonies vous enveloppent.

Des phrases restent gravées: « j'appartiens au peuple qui doit fuir du jour au lendemain... », « l'homme est un arbre, ce n'est pas dans sa nature d'être déplacé ».

Interprétation magnifique! Saluons les organisateurs pour cette rencontre et ceux qui ont rendu possible l'évènement.



Exposition peinture et dessins

Le 4 et 5 octobre, grâce à l'initiative de Raymonde Stolarczyk, la salle communale s'est transformée en galerie d'art l'espace d'un week-end. Cette artiste de Nangy accompagnée de deux artistes, Mmes Strappazon et Grosclaude, ont révélé leur talent au public venu relativement nombreux admirer leur travail. Au programme, du fusain, de l'abstrait et du figuratif. Une belle initiative.

Infos générales

La Bibliothèque de Nangy

Martine Riondel et Dominique Bétend sont venues présenter à la Mairie le bilan de l'action menée par la bibliothèque et de ses bénévoles afin d'obtenir une implication financière et morale plus conséquente de la Mairie.

C'est avec une grande attention que les élus ont examinés avec soin le bilan dressé et répondu positivement aux attentes de l'équipe de la bibliothèque.

La bibliothèque est un lieu de promotion de la culture et permet l'accès à tous. L'adhésion coûte 5 euros pour les adultes et est gratuite pour les enfants. C'est un lieu d'échanges et de spectacles offerts à tous, histoire d'amener le public vers d'autres formes d'expression (contes, rencontre d'auteurs, lecture concert...)

C'est aussi une équipe de bénévoles fidèles qui ne comptent pas les heures, y compris celles de formation pour mieux accueillir le public. Et les chiffrer parlent puisque l'on dénombre **316 personnes en moyenne par mois**. C'est aussi des animations pour toutes les classes et les tout-petits le mercredi. En juillet, la bibliothèque a proposé aussi un temps calme autour des livres aux enfants du centre de loisirs.

Cela représente **318 heures de bénévolat de janvier à mai**. Soit 67,7 heures par mois couvertes par 12 bénévoles. L'implication est totale pour permettre d'offrir un service de qualité aux habitants. Echanges de livres, les couvrir, l'informatique, les formations, permanences et l'organisation d'évènements, un travail à temps plein pour animer la commune de façon permanente !

Il faut noter que les deux bibliothèques de Bonne et Nangy s'associent pour créer des évènements faisant naître ainsi un beau partenariat entre les deux entités privées et publiques (mairies respectives). Félicitations à toutes ces personnes bénévoles qui s'engagent.



L'association « Les sourires d'Antan » se renouvelle



Lors de l'assemblée générale du Club des Aînés, Mme Yrles Andrée a été élue présidente, suite à la démission de Mme Josiane Santarnecchi qui reste comme trésorière pour la survie du club. Rappelons que ce club est un lieu agréable, un rdv hebdomadaire très attendu pour rompre parfois la solitude. C'est aussi maintenir un lien

social et l'occasion de se rencontrer autour d'activités et de sorties. La dernière en date fut au restaurant « le figuier » pour déguster des filets de perches et finir l'après-midi au bord

du lac Léman. Les + de 60 ans, n'hésitez pas à rejoindre le club ! L'adhésion ne coûte que 25 euros pour l'année.

12

APE association des parents d'élèves de Nangy

La kermesse de l'école organisée par l'APE a eu lieu toute une journée. Cela a réjoui tous les parents car ils ont pris le temps de participer avec leurs enfants à bien plus d'activités. La chaleur de ce jour a malheureusement compromis les jeux en plein soleil comme ceux en bois.

L'ambiance estivale fut décapée grâce à l'orchestre Jazzy qui déambula pour animer la journée. L'interaction a bien pris, car le groupe joua à la demande du public leurs morceaux favoris.

Actions à venir de l'APE :

14 décembre au marché de Noël : vente de gâteaux, de papier cadeaux et biscuits de Noël

Février : Karaoclette

16 ou 17 mai la bourse aux vêtements

Cette année, l'APE versera la somme de 4000 euros pour l'organisation des séances de voile.

Les actions proposées : tombola bûche de Noël et panier garni, vente de saucisson couplée avec la vente des reblochons de l'école, vente de goûter sur commande, vente de boîtes métalliques à personnaliser, vente des chocolats de Pâques, l'animation d'un apiculteur et vente de miel, pour la fête des mères des cosmétiques et pochette, kermesse de fin d'année avec tombola.

Cette année, l'APE n'a pas pu organiser toutes les actions souhaitées **par manque de parents aidants. Le chiffre des bénéficiaires est moindre**, l'allocation que verse l'APE à l'école pour organiser des sorties ou activités est revu à la baisse.

L'APE ne perd pas espoir cette année pour mettre en place beaucoup plus d'actions, afin de rattraper le manque à gagner. Pour cela, elle fait appel à tous les parents pour la préparation d'évènements et lors des actions. **Venir soutenir l'association c'est permettre aux enfants de bénéficier de sorties et d'activités extra-scolaires.**

Rappelons que tous les parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps voire beaucoup pour certains, sont sur le terrain et contribuent à faire vivre la commune au niveau associatif. L'APE répond toujours présente pour soutenir les autres associations et lors des concerts par exemple. Il faut saluer l'énergie déployée !



Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> **Contactez le service d'assistance aux déclarants : 01 49 55 82 22**

Infos générales



L'ACCA Association Communale de Chasse Agréée vous informe de l'ouverture de la chasse du 8 septembre au 19 janvier 2020. Tous les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés pour toutes espèces chassables... et les lundis, mardis exclusivement pour le pigeon à poste fixe sans chien. L'ACCA remercie également toutes les personnes de la commune qui lui remontent l'information des coups de fusils entendus la nuit sur Nangy. Ces témoignages sont importants pour lutter contre le braconnage avec la participation des gardes de l'ONCF.

Rêve de voile!

Le stage de voile sera organisé courant juin par l'école élémentaire et concernera les trois classes de Mmes Montarsolo et Marcel et de M. Evreux (les CE2, CMI, CM2). Une occasion unique pour les élèves d'appréhender un autre univers et se responsabiliser. Pour rendre possible ce séjour, les élèves et leurs enseignants font preuve d'imagination pour récolter des fonds nécessaires au projet. Une première vente de tabliers et de torchons avec les dessins des enfants sur le thème de la mer a été proposée. Les gâteaux faits par les parents et vendus au vide-grenier ont connu un immense succès. Il reste la vente de reblochons, les chocolats à Noël et autres friandises au marché de Noël. Toute participation sera la bienvenue pour rendre possible ce rêve et faire briller de joie les yeux des enfants.



INFOS COM COM (Communauté de Communes Arve et Salève) La prime chauffage bois

En lançant la Prime Chauffage Bois, la Com Com s'engage pour préserver la qualité de l'air. Sur le territoire d'Arve & Salève, 53 % de la pollution aux particules fines est causée par le chauffage individuel au bois. La Communauté de Communes propose de remplacer 266 appareils de chauffage en 4 ans.

Vous pouvez sous certaines conditions bénéficier d'une prime allant de 1000 à 2000 euros pour transformer votre installation de chauffage au bois.

Renseignement au 04 50 07 13 94 animateur de la Prime Chauffage Bois du SM3A ou prime-chauffage-bois@sm3a.com



Ambrosie attention danger! Un enjeu de santé publique.

La lutte contre l'ambrosie a fait l'objet d'un décret en juillet dernier rendant obligatoire la destruction des plants. Toute personne qui pense reconnaître la plante est appelée à la signaler sur une plateforme dédiée. L'ambrosie occasionne de graves allergies, menace la biodiversité et le rendement des cultures. L'agence régionale de santé implique tous les acteurs du territoire, les collectivités et aussi les particuliers pour lutter efficacement contre sa propagation. **La région Auvergne Rhône-Alpes est la région française la plus envahie.** Pour signaler: **09 72 37 68 88** ou **www.signalement-ambrosie.fr** ou **contact@signalement-ambrosie.fr** Pour en savoir plus le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes: **www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/**



Le marché de Noël à Nangy: nouvelle édition!

La 3^{ème} édition du marché de Noël orchestrée par l'association « les Mots s'en Mêlent » sera festive et vous attendra le **14 décembre** sur le parking de l'église. Venez nombreux découvrir les attractions et artisans locaux qui proposeront de bonnes idées de cadeaux.

Au programme: un groupe de théâtre d'improvisation animera la journée et si vous préférez danser ou chanter au son de l'accordéon vous serez ravis aussi puisque des musiciens se joindront à la fête. Les « Hotfondue » seront de retour à l'espace restauration accompagnés de boissons. Un atelier de compositions de Noël sera ouvert aux enfants. Voilà de quoi préparer les festivités avec joie et convivialité et animer le centre bourg!

Inscriptions exposants artisans commerçants et renseignements:

06 88 87 09 85 Isabelle Liechti
ou Dominique Charlier
06 80 54 68 59



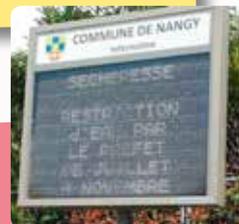
Vigilance déchets

Encore trop de dépôts sauvages qui coutent cher à la commune et qui polluent l'environnement. Le Maire appliquera une amende allant jusqu'à 1500 euros à toute personne prise sur le fait de déposer des ordures (Art R-632-1 du code pénal).

Soyez vigilants pour noter les plaques des contrevenants et en faire part à la Mairie.

L'eau est précieuse, économisons-la et protégeons-la!

Les ressources en eau ne sont pas inépuisables, il est indispensable de ne pas les gaspiller. La recherche de toute économie d'eau est donc une priorité afin d'atténuer le risque d'un déséquilibre entre la demande et les ressources disponibles. Restriction d'eau décrétée par le préfet de Haute-Savoie a été mise en place de juillet à novembre. Ce dispositif est exceptionnel dû aux canicules successives de juin, juillet et fin août.



Mairie de Nangy

04 50 36 26 22

mairienangy@mairienangy.fr

www.mairienangy.fr

Heures d'ouvertures:

Lundi/vendredi après-midi

14 h à 18 h

Mardi/jeudi matin 9 h à 12 h

Samedi 9 h à 11 h 30

Groupe scolaire

20, route des Aiguillons

École primaire: 04 50 36 27 49

École maternelle: 04 50 36 23 88



Services intercommunaux

www.arve-salève.fr

Syndicat des Eaux Rocailles - Bellecombe (SRB):

04 50 95 71 63 - www.s-rb.fr

Service eau potable dépannage: 06 83 74 42 06

Service assainissement dépannage:

06 77 04 19 50

Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et

ses abords: 04 50 25 67 30

Trésorerie de Reignier: 04 50 43 40 55

Gendarmerie: 04 50 95 75 11

Déchetterie Intercommunale des Rocailles:

09 70 21 09 36 - www.arve-saleve.fr/dechetterie

La Poste Bonne: 04 50 39 21 70

Centre Hospitalier Alpes Léman:

04 50 82 20 00 - www.ch-alpes-leman.fr

Associations

ACCA

Association Communale de Chasse Agréée

Michel Rubin - 04 50 36 29 54

Garde: Frédéric Favier - 06 09 46 81 78

frederik1966@outlook.fr

APE Association des Parents d'Élèves
de Nangy

<http://apenangy.wixsite.com/home>

www.facebook.com/APEdeNangy

apenangy@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE de NANGY
dans école élémentaire
20, route des Aiguillons

En périodes scolaires: Mardi/jeudi 16 h 15 - 17 h 30

Toute l'année: samedi 10 h - 12 h

04 50 36 27 62 (le samedi matin)

bibnangy@orange.fr

BOOGIE DANSE de Nangy
Danses de salon et rock
Salle communale

Le mercredi soir et stages

06 28 33 77 25 - Jean-Marc Toscano

boogiedanse@sfr.fr ou jmarctoscano@free.fr

LES SOURIRES D'ANTAN
Anciennement le Club des Aînés

Le mercredi de 14 h à 17 h - Salle consulaire 3^{ème} étage
de la Mairie (ascenseur)

Andrée Yrles - Présidente

COMITÉ DES FÊTES de Nangy
Organisation des lotos, vide-greniers...

06 28 33 77 25

comitedesfetes.nangy@gmail.com

Jean-Marc Toscano - Président

LA MOUCHE SANTADRIONNE
Club de pêche à la mouche

<http://lamouchesantadrionne.blogspot.fr>

06 78 17 66 32 - Yann Le Goueff

LES MOTS S'EN MÊLENT
En vue de créer un café-livres

04 50 39 21 08

isabelle.liechti@wanadoo.fr

NANGY FOL' TEAM 74
Course voiture sur le terrain « Bois Raymond »

<https://www.facebook.com/folcarnangy>

nangy.folteam74@gmail.com

Intercommunalité

LES AMIS DES SENTIERS
Association intercommunale d'entretien
des chemins pédestres

www.lesamisdessentiers.unblog.fr

Déléguée Nangy 04 50 39 22 26 - Martine Riondel

ADMR les Tourelles à Reignier

04 50 95 15 32

www.admr.org/associations/federation-admr-de-haute-savoie

Pour Nangy: Jean-Pierre Verdel 04 50 36 26 06

23 novembre
à partir de 10h
Apéro-livres
à la bibliothèque

30 novembre
à 10h30
**Spectacle de
contes pour
enfants**
salle polyvalente

14 décembre
à partir de 11h
Marché de Noël
Place de la Fontaine

21 décembre
à 15h30
**Goûter des
Aînés**
sur inscription

21 décembre
Concert gratuit
Eglise avec l'Ensemble
vocal du Salève

Janvier 2020
**Vœux du
Maire et
du Conseil
Municipal**
Salle communale

7 mars 2020
Loto
du Comité des Fêtes

Responsable de publication: Mairie de Nangy - Commission Communication

Rédaction et crédits photos: Sapo & Sons Production sauf exceptions

Impression: Offset Service Dufrêne - Reignier - Tirage: 980 exemplaires sur papier recyclé